

p.B.15.21.Arab.Saoud. - LC/me

Berne, le 18 mai 1976

CONFIDENTIELRelations bilatérales Suisse - Arabie SaouditeRelations diplomatiques

Le Royaume d'Arabie Saoudite, connu sous ce nom depuis 1932, a succédé au Royaume du Hedjaz, fondé en 1926 par Ibn Saoud Abdoul Aziz Al Saoud.

Le Conseil fédéral a décidé le 14 juillet 1956 d'établir des relations diplomatiques avec le Royaume. Une légation de Suisse a été ouverte à Jeddah en 1958. Elle fut transformée en ambassade en 1961.

Notre Ambassadeur à Jeddah est actuellement M. Jean Bourgeois.

Le siège du Ministère des affaires étrangères est à Jeddah, alors que la capitale politique est à Riyad. Il est prévu de transférer le MAE à Riyad à l'avenir. (Des experts suisses auront peut-être la possibilité d'être consultés sur ce projet). Dans l'intervalle, nous envisageons de détacher à Riyad un diplomate pour y ouvrir un office commercial officiel.

L'Arabie Saoudite a ouvert une représentation diplomatique à Berne en 1956. Elle était d'abord représentée par un Ministre. Elle l'est, depuis 1961, par un Ambassadeur. L'Ambassadeur actuel est le Cheikh Jawad ZIKRI.

Intérêt des familles dirigeantes pour la Suisse

Dès avant l'établissement des relations diplomatiques, les membres des familles dirigeantes et de la maison royale se rendaient régulièrement dans notre pays pour leur agrément, mais aussi pour y recourir à certains services de confiance (éducation, consultations

médicales, gestion de fortune). Récemment, l'attrait exercé par la propriété foncière suisse est devenu considérable. Le Roi, le Prince héritier, le Ministre du pétrole ont pu devenir propriétaires de cossues résidences secondaires sur les bords du Lac de Genève grâce à la bienveillance des autorités fédérales.

Développement des relations économiques

Pendant longtemps, l'Arabie Saoudite, comme d'ailleurs toute la péninsule arabe et même la plus grande partie du monde arabe ont été négligées par les milieux économiques de notre pays. Seules quelques maisons ont fait oeuvre de pionnier dans un environnement difficile. La "crise du pétrole" en 1973, la prise de conscience qui l'a suivie ont amené les Suisses à réviser progressivement leurs jugements et leurs attitudes au sujet du monde arabe.

En avril 1975, le Directeur de la Division du Commerce et le Président de la Banque nationale se sont rendus en Arabie Saoudite en mission officielle exploratoire. Ces contacts ont été suivis de la création d'une Commission économique mixte, qui se réunit pour la première fois en mai 1976. Un Conseiller fédéral, M. Brugger, se rend à cette occasion à Riyad pour y coprésider cette première réunion.

Appréciation de la neutralité suisse à Riyad

Après la guerre israélo-arabe de 1967, le Roi Fayçal s'était plaint à notre Ambassadeur de l'attitude jugée partielle de notre opinion publique devant ce conflit.

Les autorités saoudiennes ont en général donné l'impression qu'elles n'accordent pas une valeur positive particulière à notre neutralité. Elles préféreraient, comme les autres gouvernements arabes, que la Suisse s'engage activement en faveur de la cause arabe. Cela dit, la diplomatie saoudienne a toujours été correcte à notre égard et a sans doute exercé une influence modératrice en notre faveur.

Très récemment, un fonctionnaire du MAE saoudien a déclaré à notre Ambassadeur que dans le conflit de Palestine, la neutralité des autorités suisses avait été établie à plusieurs reprises et que l'on ne doutait pas, au sein du MAE, de la sincérité de notre bonne volonté envers l'Arabie Saoudite.

Information et presse

L'Arabie Saoudite et les pays arabes en général sont considérés comme prioritaires en vue de l'élaboration de notre programme d'invitations de journalistes étrangers.

Jusqu'ici, les échanges ont été peu nombreux. Ils ont consisté surtout en protestations de l'Ambassadeur Zikri. Ce fut notamment le cas en novembre 1973 à la suite d'un article paru dans "24 Heures" sous le titre : "A Lausanne, essence à gogo". Cet article prenait à partie le Cheikh Yamani, ministre du pétrole. Sa femme, se trouvant à Lausanne, avait été importunée par des téléphones et des lettres anonymes.

L'Ambassadeur d'Arabie Saoudite saisissait cette occasion pour se plaindre de l'attitude de l'ensemble de la presse et des moyens de communication de masse suisses à l'égard du monde arabe.

En 1974, notre Ambassadeur à Jeddah était convoqué par un Directeur du MAE, qui lui adressait les mêmes reproches, fondés sur un rapport de la Ligue arabe.

Depuis, les choses apparaissent évoluer favorablement. Sur invitation du gouvernement saoudien, cinq représentants de notre presse et trois de la radio-télévision ont séjourné en Arabie Saoudite du 21 au 30 janvier 1976.

De notre côté, nous avons lancé une invitation à des journalistes saoudiens.

Colonie suisse

La communauté suisse d'Arabie Saoudite compte une centaine

de ressortissants suisses, dont une vingtaine sont des double-nationaux. La plupart d'entre eux résident à Jeddah, Riyad ou Dharan, ou se trouvent sur les chantiers dispersés dans différentes régions du pays. Il n'y a pas de société suisse : clubs et associations sont interdits.

Rayonnement de la Suisse

La Suisse n'entretient pas de véritables relations culturelles avec l'Arabie Saoudite, le public local n'étant pas encore mûr pour apprécier des manifestations culturelles classiques. Certains indices laissent toutefois augurer la possibilité d'un développement des relations entre nos deux pays dans le domaine de l'éducation ou de disciplines spécialisées, comme l'archéologie et l'épigraphie arabe.

Ainsi, l'Arabie Saoudite s'intéresse à notre expérience dans la formation du personnel diplomatique.

En janvier 1976, Madame Gantier - Van Berchem, Présidente de la Fondation Max Van Berchem à Genève, a été invitée à prononcer une conférence à Riyad par le Ministère saoudien de l'éducation, honneur sans précédent dans ce pays à l'égard d'une personnalité féminine.

Le sport jouant également un rôle pour le rayonnement d'un pays à l'étranger, signalons que le FC Xamax - Neuchâtel a récemment eu l'occasion d'affronter l'équipe nationale de football d'Arabie Saoudite sur son terrain. La partie a été télévisée en direct ...

Rappelons pour mémoire que le Service suisse des ondes courtes diffuse chaque jour des émissions en arabe, qui sont, semble-t-il, assez suivies au Moyen-Orient.

Transports aériens

La Suisse et l'Arabie Saoudite ont conclu un accord aérien le 9 juin 1965 (entré en vigueur le 2 novembre 1967). Un échange de notes du 22 juin 1962 complète cet accord en ce qui concerne les routes.

Sur la base de ces accords, SWISSAIR a introduit le 1er avril 1975 un service hebdomadaire Zurich-Athènes-Dharan-Abou Dhabi par DC-8.

De nouvelles négociations aériennes ont eu lieu à Jeddah en mars 1976. Elles permettront à SWISSAIR de desservir les émirats du Golfe en faisant escale à Dharan, d'utiliser des DC-10 et d'introduire trois services par semaine.

Transports routiers

L'Arabie Saoudite est un pays destinataire de plus en plus important pour les transports par route. Il n'est pas exclu dès lors qu'il y ait un intérêt pour les transporteurs suisses à ce que soit conclu, le cas échéant, un accord routier avec cet Etat.

Aide humanitaire

Rien à signaler

Coopération technique officielle

Rien à signaler

Relations scientifiques bilatérales

Rien à signaler